

Communiqué de presse - 21 février 2019

Auchan Retail France a signé le 21 février *le Pacte National sur les emballages plastiques*

Auchan Retail France annonce aujourd'hui qu'il fait partie des signataires du Pacte National sur les emballages plastiques, co-construit avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les entreprises et la société civile. **Ce Pacte vise à mettre en place une nouvelle logique dans laquelle tous les emballages en plastique seront réutilisables, recyclables ou compostables, et à éliminer tous ceux qui seraient problématiques et inutiles.** Cet engagement d'Auchan Retail France se situe dans le cadre de la politique volontariste menée depuis des années par l'entreprise en matière de tri et recyclage des déchets, notamment plastique.

Le Pacte se décline en une série d'engagements concrets qui permettront de mobiliser chaque acteur à son niveau dans cette transition.

Sur chacun de ces engagements, Auchan Retail France, acteur économique humain et responsable, a déjà mis en place des mesures concrètes et déterminé des objectifs précis.

=> Atteindre collectivement 60% d'emballages plastiques effectivement recyclés d'ici 2022

Auchan Retail France s'est engagé à valoriser 100 % du plastique lié à son activité d'ici 2025.

Parmi les actions déjà mises en place :

- **Le développement du recyclage des bouteilles en PET**, (*polyethylene terephthalate*) dans le cadre du déploiement national du dispositif de collecte, "Ecobox", de fabrication française, mis en oeuvre en partenariat avec Cristaline depuis 2015, sous l'égide de l'Institut National de l'Economie Circulaire. Objectif : 100 millions de bouteilles plastique recyclées d'ici à fin 2020 et 500 millions d'ici à 2025. Plus de 70 hypermarchés sont aujourd'hui équipés d'un kiosque de collecte innovant appelé "Ecobox".



100% des magasins en capacité d'accueil le seront d'ici à 2020. Un modèle, également fabriqué en France, dédié aux supermarchés et petites surfaces est en cours de développement et sera prochainement testé. Au total, **61 millions de bouteilles de plastiques ont été collectées puis recyclées depuis 2015.**

- **Le renforcement du recyclage des films plastiques PEBD (polyéthylène basse densité) :** mise en place progressive de filières de tri séparées entre le plastique incolore et le plastique coloré, avec, pour ambition, de valoriser une partie des films plastiques en économie circulaire (boucle fermée), en partenariat avec les fournisseurs.



- **L'amélioration de la qualité des gisements de films plastiques triés et recyclés sur l'ensemble des magasins.** 100% des magasins recyclent déjà les plastiques souples d'exploitation. Le taux de valorisation dans l'entreprise est passé de 85,7% en 2015 à 89,18% en 2017. Le taux de tri de 76,4% en 2015 à 78,1% en 2017. **En 2017, Auchan Retail France a valorisé 5 000 tonnes de plastiques souples.**
- **La mise en place ponctuelle d'opérations de collecte de plastique** à l'entrée des magasins afin d'impliquer les consommateurs dans la démarche de recyclage. De même, une communication digitale dans 100% des magasins contribue à l'**information** et la **sensibilisation des clients** sur les enjeux du recyclage des plastiques et des animations sont proposées proposées dans les clubs enfants. En parallèle, l'entreprise développera des **modules de formation** sur la gestion des déchets afin de sensibiliser **tous ses collaborateurs.**

Pour aller plus loin:

- Auchan Retail France a lancé un **nouveau programme de R&D** afin d'identifier de nouvelles filières de recyclage au service de l'économie circulaire.
- L'entreprise mène un travail de fond pour réduire la présence des **perturbateurs de tri** (pigments, colles, étiquettes, ...). dans ses emballages et conditionnements plastiques.
Elle a ainsi lancé un point à date sur la présence de ces perturbateurs dans les emballages de ses **MDD alimentaires**, via l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble de ses fournisseurs. L'objectif est d'analyser les retours avec CITEO¹ pour lancer un plan d'action en 2019.
Par ailleurs, un courrier a été envoyé à tous les fournisseurs d'Auchan Retail France concernant les attentes d'Auchan **sur les films et intercalaires de palettisation**. L'objectif est de supprimer les perturbateurs du recyclage des déchets d'exploitation magasins.

¹ Née du rapprochement des éco-organismes Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société créée par les entreprises pour développer des solutions efficaces pour le tri et le recyclage et réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

=> Accélérer les efforts sur l'écoconception et la mise en œuvre de solution innovantes et éliminer les emballages en plastique problématiques ou inutiles d'ici 2025 :

Auchan Retail France travaille à l'intégration des matières premières recyclées dans la conception des produits à marque Auchan et l'amélioration de la recyclabilité des emballages

- Les équipes d'Auchan Production travaillent sur la base de **cahiers des charges spécifiques** pour les produits transformés à marque Auchan, ainsi que pour les produits des Filières responsables Auchan. Ces cahiers des charges mentionnent:
 - la réduction des emballages inutiles sur ses produits chaque fois que c'est possible
 - l'optimisation de la recyclabilité des films
 - l'intégration de matières premières recyclées (MPR) incorporées aux films
 - la suppression des éléments perturbateurs (pigments, colles, étiquettes...)

Le travail mené sur le sujet depuis 2004 a permis d'économiser 11 000 tonnes de matières premières vierges sur le conditionnement des produits à marque Auchan.

A titre d'exemple, l'emballage de la raclette à marque Auchan a été intégralement retravaillé : suppression du PVC, incorporation de recyclé, allègement pour moins de plastique... En 2019, il sera 100% recyclable selon les critères de l'extension des consignes de tri 2022, grâce au passage d'un matériau complexe multicouches à un monomatériau aussi bien pour la barquette que pour l'opercule. Cette évolution a nécessité le renouvellement complet de l'équipement industriel, un investissement réalisé par le fournisseur aux côtés duquel Auchan s'est engagé dans la durée.

- Pour aller encore plus loin, Auchan Retail France renforce ses équipes par le recrutement d'un **ingénieur emballage au sein de la direction qualité**. Auchan Retail France est aussi **membre des groupes de travail R&D et matériaux de CITEO**.
- Auchan Retail France a également mis en place des groupes de travail en cours pour réduire, supprimer ou rendre recyclables les emballages plastiques **des produits métiers de bouche** (pâtisserie, boulangerie, fromage, fruits et légumes) à sa marque. Grâce à ce travail, 21 % des emballages en pâtisserie sont d'ores et déjà recyclables. L'extension aux autres catégories stand est prévue pour 2019 : fromage, charcuterie.
- Comme tous les signataires, Auchan Retail France s'est engagé **à arrêter l'utilisation du PVC dans les emballages ménagers, commerciaux et industriels d'ici à 2022**.

Incorporer en moyenne 30% de matières plastiques recyclées dans les emballages d'ici 2025.

- L'entreprise se fixe l'objectif d'incorporation de 30% de recyclé au plastique des bouteilles de sa gamme de boissons sans alcool (BSA) à marque Auchan.
- Auchan Retail France renforce aussi sa filière en économie circulaire, de recyclage des déchets d'emballages industriels et commerciaux (DEIC **pour la fabrication de sacs de caisse réutilisables** (sacs noirs recyclés à 85%). L'usine de la société TTPlast, basée à Lens, emploie 117 salariés pour les fabriquer à partir des films plastiques récupérés dans 27 magasins et entrepôts d'Auchan Retail France, qui fournissent 80% du plastique nécessaire à sa production. Via cette filière unique en Europe, Auchan Retail France propose un sac recyclé et réutilisable pour ses clients. 99 millions de sacs de caisse ont ainsi été fabriqués en 2018 à partir des plastiques souples d'exploitation des magasins.
- Les équipes travaillent actuellement à une gamme éco-conçue de sacs poubelle ménagers en matière recyclée issue des déchets d'exploitation de ses magasins.

Tester et développer des modèles commerciaux de réutilisation, de réemploi et de ventes en vrac pour des familles de produits non concernées par ces modèles jusqu'à présent d'ici à 2025.

- Pionnier dans la vente de vrac en distribution, avec la création de son offre de produits économiques Self Discount en 2004, Auchan Retail France a depuis développé ce mode de vente en produits d'épicerie ou en bio et travaille sur d'autres pistes pour élargir son offre.
- Des emballages alternatifs pour les fruits et légumes sont en tests en supermarché et hypermarché avec par exemple, des sacs en filet lavables et réutilisables qui sont déjà disponibles dans 5 hypermarchés et 2 supermarchés. L'objectif est que les clients s'équipent de sacs et les réutilisent à chaque fois qu'ils achètent ces produits.

Comme tous les signataires du Pacte, Auchan Retail France s'est engagé à mettre en oeuvre ce Pacte

- en organisant un suivi régulier des progrès réalisés sur chaque engagement,
- en communiquant en transparence sur le sujet, notamment via son site auchan-agit.fr
- en développant un dialogue régulier sur le sujet avec les autres acteurs et parties-prenantes dans le respect du droit à la concurrence.

Contact presse : François Cathalifaud • fcathalifaud@auchan.fr • 06.21.09.84.35